

DEPARTEMENT

49 - MAINE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT

DE SAUMUR

LYS HAUT LAYON

OBJET :

ADMINISTRATION GENERALE

Tarifs de location de la salle des fêtes de La Fosse de Tigné

Convocation du
19 janvier 2017

Nombre de conseillers
en exercice
93

Conseillers présents
67

Conformément à l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la commune et transmis à la Sous-préfecture de Saumur le 01.02.2017.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 26 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six du mois de janvier à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué le 19 janvier 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de M. ALGOËT, maire de Lys Haut Layon.

Étaient présents : M. ALGOËT, M. ALIANE, Mme BAUDONNIERE, Mme BLET, M. BODIN, M. BOMPAS, M. BONNIN, M. BOUANGA, Mme BOULEAU, Mme BREHERET, M. BRUNET, Mme CADU, Mme CHANDOUINEAU, Mme CHATELLIER, M. CHAUVIGNE, M. CHEPTOU, Mme CHEVALIER, M. COTTENCEAU, M. DALLOZ, Mme DEBARD, M. DEBORDE, Mme DECAËNS, M. DESANLIS, M. DEVANNE, M. DEVAUD, M. FOURNIER, M. FRAPPEREAU, M. FRAPPREAU, M. GABARD, Mme GABORIT, Mme GASTE, M. GAUFRETEAU, M. GIRARD, Mme GODARD, Mme GRIMAUD, M. GRIMAUD, M. GROLLEAU, Mme HALLOPE, M. HERISSE, M. HUE, M. HUMEAU G., M. HUMEAU R., M. JEANNEAU, M. JOUIN, Mme JUHEL, Mme LE BRAS, M. LEFEVRE, M. LEFORT, M. LEGEAY, M. MAILLET, M. MANCEAU, Mme MARTINEAU, M. METAYER, Mme OLLIVIER, M. ONILLON, M. PIERROIS B., M. PINEAU, M. RABEAU, M. RENOUE, Mme REULLIER M.C., Mme ROY, Mme SALAUN, Mme SERRIERE, M. SIGOGNE, M. SOURICE, M. THOMAS J., M. TINON,

Étaient absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir : Mme BIMIER, M. BUFFARD, M. CHOLLET, Mme COISCAULT, Mme DUFOUR, M. PIERROIS M., Mme REULLIER A., M. SUIRE, M. THOMAS M., M. TURPAULT.

Étaient absent(e)s excusé(e)s : M. ALLARD, Mme CHIRON, Mme DINEAU, Mme FRAPPREAU, M. GUENEAU, Mme HENRY, Mme LAURENT, M. MAHE, Mme MARTIN, M. MORNEAU, Mme PERFETTI, Mme POUPARD, Mme RICHER, M. TAVENEAU, Mme TIJOU, Mme TROISPOILS MICHAUD.

Secrétaire de séance : M. FRAPPEREAU Gérard

Vu l'avis du Conseil délégué de la Fosse de Tigné en date du 6 septembre 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve les tarifs de location de la salle des fêtes de la Fosse de Tigné ci-dessous :

Libellé	Lys Haut Layon		Hors Lys Haut Layon	
	Du 16/04 au 14/10	Du 15/10 au 15/04	Du 16/04 au 14/10	Du 15/10 au 15/04
Vin d'honneur	30 €	30 €	50 €	50 €
Assemblée Générale	0 €	0 €	50 €	50 €
Journée	115 €	125 €	170 €	180 €
2 jours	160 €	180 €	240 €	260 €
Conférences	30 €	30 €		

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le maire de Lys Haut Layon,
Philippe ALGOËT.

